



La Revue municipale de CONDAT SUR VEZERE





Réalisation 2013 :

L'année 2013 aura vu comme réalisation principale la rénovation de la Salle des Fêtes Communale, opération en cours d'achèvement en cette fin d'année.

Ces travaux ont porté principalement sur le remplacement de la couverture, l'isolation thermique et phonique intérieure, la mise aux normes électriques, l'accessibilité handicapés, le ravalement des façades.

Nous avons profité de l'opération de rénovation de la toiture pour installer côté sud de ce bâtiment un pan de toit en panneaux photovoltaïques d'une puissance installée de 30 KVA qui permettra d'assurer une recette communale supplémentaire pour les années à venir.

C'est donc un bâtiment communal entièrement restauré qui sera à disposition de la commune, des associations, des écoles dès le début de 2014.

D'autres travaux ont été engagés sur cet exercice avec la rénovation complète de la BCD au niveau de l'école et la mise à disposition de locaux supplémentaires jouxtant cette BCD pour augmenter la capacité d'accueil lors des activités périscolaires.

En matière de sécurité, une bâche à incendie a été installée au lieudit La Vergne afin de parfaire la sécurité incendie dans ce secteur.

Comme chaque année, un programme important de voirie a été mis en place et réalisé sur différents secteurs de la commune permettant de maintenir en bon état notre réseau.

Concernant les réseaux, 2013 a vu l'achèvement des travaux d'effacement des réseaux électrique et téléphonique sur le secteur de La Valade. Les vestiaires du stade ont fait également l'objet de travaux de réhabilitation intérieure au cours de l'intersaison.



ELECTIONS

Nouveautés 2014

La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 *relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral* et son décret d'application n° 2013-938 du 18 octobre 2013 ont instauré d'importantes modifications :

- abaissement de 3 500 à 1 000 habitants du seuil en-deçà duquel les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire ;
- obligation de déclaration de candidature dans les communes de moins de 1 000 habitants ;
- **obligation de présenter une pièce permettant de justifier de son identité pour voter dans toutes les communes quelle que soit leur population ;**
- nullité des suffrages exprimés en faveur des personnes dont la candidature n'a pas été enregistrée en préfecture ou sous-préfecture ;

La loi a enfin réduit le nombre de conseillers municipaux dans les communes de moins de 100 habitants, leur nombre passant ainsi de neuf à sept.



10+5 ans



■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

12 élèves de la classe de CM2 quittent l'école de Condat pour faire leur rentrée au collège en classe de 6ème.

Comme chaque année à cette occasion, un dictionnaire offert par la Municipalité leur a été remis. Souhaitons qu'ils puissent en faire bon usage dans le cadre de la poursuite de leurs études.

Liste des enfants entrés en 6^{ème} en Septembre 2013

AÏROUCHE Océane
BAGNAUD Kévin
CAPPELIER Marine
DELMOND Léa
DEVAUX Elisabeth
FABRE William
JOFFRE Clémence
LAGORSSE Aline
MARTINS Léa
NOUAILHANE Théo
PRADELOU Léandre
ROUSSARIE Valentin





UFC QUE CHOISIR vous informe sur vos droits, vous aide à traiter vos litiges et répond à vos questions autour de nombreux thèmes de la consommation : assurances, banques, logement, téléphonie, internet, automobile, loisirs, etc.

En privilégiant les relations et la solidarité entre les personnes, notre association, l'UFC QUE CHOISIR, s'attache à représenter les consommateurs dans les différentes instances départementales.

UFC QUE CHOISIR c'est quoi ?

C'est une association à but non lucratif créée en 1951, et regroupant aujourd'hui plus de 160 000 adhérents au sein de 170 associations locales.

UFC QUE CHOISIR est réputée par sa mission d'information et de soutien aux consommateurs dans de nombreux domaines, notamment la téléphonie et Internet. Ses actions ont par exemple mené à la condamnation fin 2005 des trois opérateurs de téléphonie mobile à une amende record de 534 millions d'euros pour entente sur les tarifs.



**L'UFC QUE CHOISIR en DORDOGNE
RECHERCHE DES BENEVOLES
POUR LE POINT D'ACCUEIL DE THENON**

PERMANENCES :
Tous les mardis sur rendez-vous de 9h à 12h

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous adresser au siège :

**UFC QUE CHOISIR DORDOGNE
1 SQUARE JEAN JAURES
24000 PERIGUEUX**

Tél : 05 53 09 68 24
Tél/fax : 05 53 06 71 09
ufcquechoisirdordogne@orange.fr
site : ufcquechoisir-dordogne.org

Société Communale de Chasse

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

PERIODE DE CHASSE du 8 Septembre 2013 au 28 Février 2014:

► PETIT GIBIER:

{Faisans, perdreaux, lapins, lièvres, palombes, bécasses et autres espèces d'oiseaux chassables}.

La chasse aux anatidés est interdite sur toute la commune par notre règlement intérieur.

Les lâchers de faisans auront lieu tous les quinze jours soit au total 330 faisans lâchés.

Une centaine de perdreaux a été lâchée au cours de deux dimanches d'octobre 2013.

Après la clôture de la saison de chasse, dix couples de perdreaux reproducteurs seront mis en place en mars 2014. Pour une bonne réussite de reproduction un piégeage de la sauvagine est donc nécessaire. Pour cela notre piègeur agréé a relativement bien garni son carnet (10 ragondins, 2 fouines, 5 pies, 8 renards dont

(6 au cours de battues).

La population de lapins est en légère augmentation, celle du lièvre aurait tendance à s'accroître.

Quelques palombes ont fait escale dans nos bois, les paloumayres ont eu le plaisir d'en prélever.

Les bécasses commencent à arriver en grand nombre et les mordus de la belle mordorée pourront essayer de surprendre cette espiègle ténébreuse.

► GRAND GIBIER:

Le plan de chasse grand gibier imposé est ainsi réparti :

⊙ 20 sangliers, ⊙ 24 chevreuils, ⊙ 2 cerfs, ⊙ 1 biche, ⊙ 1 jeune mâle ou femelle, et soit ⊙ 1 biche, soit ⊙ 1 daguet, soit ⊙ 1 jeune mâle ou femelle.

Au 08 Décembre, 10 sangliers ont été abattus. 17 chevreuils, 1 cerf, 1 biche et une jeune biche ont été prélevés.

Nous avons obligation de respecter le plan de chasse, imposé par la Direction Départementale de l'Agriculture via notre Fédération Départementale des chasseurs, et nous devons prélever un nombre minimum pour chaque espèce d'animal.

Une sanction pécuniaire est applicable en cas de non-respect du prélèvement minimum.

Nous rappelons que, même si nous avons l'obligation de réguler la population de gibier, nous ne sommes pas propriétaires des animaux sauvages et que nous ne pouvons pas être tenus pour responsables des dégâts ou accidents occasionnés hors action de chasse.



SAISON CYNEGETIQUE 2013/2014 soit du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014:

Notre assemblée générale, a eu lieu le 30 août dernier. Les adhérents se sont sentis concernés, puisque le quorum a été atteint. Un vote a eu lieu pour renouveler le tiers des membres du bureau. Les trois membres sortants se sont représentés et ont été réélus à l'unanimité.

Il n'y a pas de changement dans la composition du bureau, par rapport à la saison précédente.

► PETIT GIBIER:

Le nombre de lâchers de faisans et de perdreaux sera identique à celui de la saison dernière, ainsi que le nombre de perdreaux reproducteurs.

► GRAND GIBIER:

Selon les propositions de la Fédération Départementale des Agriculteurs via notre Fédération nous devons prélever, au cours de cette saison, 20 sangliers, 24 chevreuils, 2 cerfs, 1 biche, 1 jeune et 1 autre biche ou 1 dague ou 1 autre jeune sans distinction de sexe.

A ce jour, le plan de chasse sangliers et chevreuils est en bonne voie d'exécution.

BILAN DE NOS MANIFESTATIONS:

Notre poule au gibier a eu lieu le samedi 9 février 2013 à 20 h 30. Les nombreux participants ont pu apprécier la quantité et la qualité des lots. Les chanceux étaient ravis.

Le 29 juin 2013, le feu de la Saint Jean a connu un énorme succès. Chacun a pu apprécier les différentes prestations ainsi que les attractions (grâce à la participation de la municipalité pour le manège).

De l'avis de tout le monde, le feu était énorme et magnifique.

Notre traditionnel repas de sangliers à la broche s'est déroulé le dimanche 4 août 2013.

250 convives ont apprécié la qualité de ce repas champêtre.

COMPOSITION DU BUREAU:

Président: Marcel DELPEYROUX, Vice-Président : Jean-Claude JOFFRE,

Secrétaire: Michel MORITZ, Secrétaire adjoint: Denis DIRONDE,

Trésorier: Michel REGNIER, Trésorier adjoint: Daniel BRUN,

Membres: Jean-Marie GAY, Jean-Jacques VERDIER, Raymond REGNIER.

Responsables de l'équipe sangliers et Directeurs de battue: Jean-Marie GAY et Raymond REGNIER.

Responsable de l'entité cerfs, chevreuils et Directeur de battue : Marcel DELPEYROUX.

Responsable de la chasse petit gibier : Jean-Claude JOFFRE.

L'effectif de notre société se compose de 75 nemrods dont environ 38 chasseurs de grand gibier.

Les règles du schéma départemental de gestion cynégétique obligent les chasseurs à porter un vêtement fluorescent de couleur orange. Nous chasseurs, nous sommes maintenant, tous « FLUOS », pourquoi pas les promeneurs, les randonneurs, cueilleurs...etc...qui pourraient porter le gilet jaune déjà inclus dans l'habitacle de leur véhicule. Donc pas de dépenses supplémentaires.

Pour la sécurité de chacun, on ne manque pas d'idées !

Nous sommes tous des usagers de la nature, pour notre sécurité à tous, mieux vaut être vus.



CALENDRIER DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS:

Notre **poule au gibier** aura lieu le **samedi 8 février 2014 à 20 h 30** dans la salle des fêtes.

Le **repas des chasseurs** est prévu le **samedi 8 mars 2014 à 20 h 30** dans la salle des fêtes.

Le **feu de la Saint Jean** sera allumé le **samedi 28 juin 2014**, à la plaine des jeux.

A partir de 19 h, des grillades, frites, pâtisseries, café et boissons fraîches vous seront proposées.

Avec le soutien de la municipalité, nous envisageons, pour agrémenter votre soirée, de vous proposer les mêmes attractions que celles de l'année dernière. Bal sous les lampions. Ambiance assurée.

Enfin vous réserverez vos places, dès maintenant, pour notre traditionnel repas de **sangliers à la broche** qui se déroulera le **dimanche 3 août 2014 à midi**, à la plaine des jeux.

Cinq chapiteaux pouvant abriter 250 personnes seront installés.

En cette période de nouvel an, nous vous présentons nos **meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé pour l'année 2014.**





C'est sous le signe de la réforme des rythmes scolaires que notre école a fait sa rentrée de septembre 2013. En effet, les élèves ont dorénavant classe le mercredi matin sans pour autant changer le nombre d'heures d'apprentissage de 24 heures hebdomadaire. Le temps scolaire transféré le mercredi matin a permis de raccourcir deux journées de classe, où les enfants continuent d'être pris en charge jusqu'à 16h30, si les parents le souhaitent. Les élèves qui restent à l'école les lundis et vendredis après 15h, participent à deux types d'activités :

- des **activités pédagogiques complémentaires** organisées en groupes restreints d'élèves (ces activités sont organisées par les **enseignants**)
- des **activités périscolaires** d'éducation artistique, culturelle et sportive (ces activités sont proposées par la **commune**)

Pour ne parler que du temps scolaire, l'accent sera mis cette année sur la Culture :

- la classe maternelle participe à l'opération nationale « école et cinéma », avec deux sorties au ciné Roc de Terrasson
- les élèves des Maternelles-GS-CP accueilleront un spectacle vivant à l'école,
- la classe des CE1-CE2 va recevoir une formation artistique d'expression corporelle par une professionnelle sur l'adaptation du livre Iq et Ox de Claude Grunberg et ira au spectacle Le petit violon du même auteur au centre culturel de Terrasson.
- les élèves de CM1-CM2 inscrits dans le projet Artistique et Culturel Départemental « Piano Marteau » accueilleront une intervenante conventionnée en éducation musicale 8 fois dans l'année scolaire pour les aider à monter un petit spectacle sonore*. Ils iront également profiter de la représentation de « Piano Marteau » de Sophie Agnel.

Les deux derniers projets ont pu être proposés à nos élèves parce que le centre culturel de Terrasson a fait de gros efforts pour ouvrir sa programmation à la jeunesse.

Pour l'heure d'autres projets plus « sportifs » sont à l'étude, en partenariat avec l'association des parents d'élèves et en collaboration avec la fédération de pêche de Condat. Il faudra cependant attendre le prochain bulletin municipal pour savoir s'ils ont vu le jour.

** la classe des CM recherche un piano dont vous souhaiteriez vous débarrasser, même complètement désaccordé... Appelez l'école les jeudis de préférence au 05 53 50 45 20.*

Mme BRILLANT
CM et Direction



En cette fin d'année, notre association souffle sa première bougie.

C'est l'heure du bilan.

Pour cette première année d'existence, nous avons organisé trois manifestations :

- **Le marché de Noël le 22 décembre 2012** : évènement pluvieux mais qui a réuni une trentaine d'exposants sur la place de l'école et dans la salle des fêtes, ainsi que des animations et ateliers (peinture rupestre, dessin, lecture de contes, moulins ...) gratuits pour les enfants.

Nous tenons particulièrement à remercier **Monsieur Pierre VERGNE** pour la présentation, toute la journée, du fonctionnement de ses reproductions de moulins, **Monsieur Jacques DELAS** de nous avoir prêté ses moutons et **l'association de Monsieur Pascal Pineau** pour sa démonstration de chien de troupeau.

Les bénéfices du marché de Noël ont permis l'acquisition de matériels d'orientation utilisés par les enfants lors du parcours du cœur.

- **Le dimanche 30 juin,** nous avons organisé, sous un beau soleil, **notre premier vide-grenier** qui s'est tenu au stade avec **l'aimable collaboration des chasseurs** qui ont mis toute leur infrastructure à notre disposition, ce dont nous les remercions chaleureusement.



- Et **la fête foraine les 7-8 et 9 septembre**, évènement pluvieux deux jours sur trois.

En plus des manèges traditionnels, des activités gratuites étaient proposées aux enfants.

Le samedi, Mr Dupuy et son épouse sont descendus de Juillac avec leurs ânes nous proposer des ballades en calèche, ce dont nous les remercions chaleureusement compte-tenu de la pluie qui a sévi tout l'après-midi.

Le dimanche, nous avons organisé un concours de vélos fleuris pour les enfants que la pluie a épargné, fort heureusement. De nombreux enfants et leurs parents ont répondu présents pour la plus grande joie de tous.

(Merci au club de foot de Condat qui n'a pas hésité à déplacer un de ses matchs pour faciliter l'organisation de notre manifestation et nous a, par ailleurs, prêté le filet de protection évitant ainsi aux enfants imprudents de tomber dans le Coly.)



Chemin faisant, nous avons eu la joie d'accueillir de nouveaux membres et de nouveaux sponsors.

Au final, nous sommes heureux de proposer, en ce début d'année scolaire, **une subvention d'environ 1.200,00 euros pour les activités des enfants de notre école.**

Nous profitons de la tribune qui nous est offerte ici pour remercier tous nos sponsors, commerçants et artisans, qui nous accompagnent.

Enfin, nous tenons particulièrement à saluer et remercier tous les habitants de Condat et des communes alentours qui, bravant des conditions climatiques désastreuses deux manifestations sur trois, au gré de quelques crêpes, gaufres, d'un vin chaud ou d'une boisson fraîche ont contribué à ce résultat.



Pour l'année qui s'annonce, faute de pouvoir organiser un marché de Noël compte-tenu de l'indisponibilité de la salle des fêtes, notre agenda prévoit les manifestations suivantes (dates susceptibles d'être modifiées):

- Thé dansant 26 janvier 2014,
- Bourse aux vêtements courant février 2014,
- Concours de belote courant avril 2014,
- Fête foraine le 13-14 et 15 juin 2014,
- Vide-grenier le 29 juin 2014.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces informations sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://club.quomodo.com/apec-condat-24>

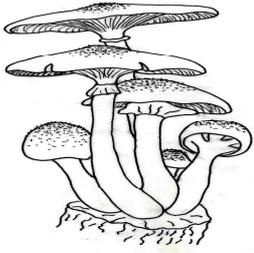


En espérant vous retrouver nombreux,

Nous vous souhaitons d'ores et déjà, une très bonne et heureuse année 2014.

L'association des parents d'élèves de Condat.





CONDAT SUR VEZERE

Samedi 16 novembre 2013

SORTIE MYCOLOGIQUE ET EXPOSITION DE CHAMPIGNONS

Organisation : Condat Animations

Société Mycologique du Périgord

Une trentaine de personnes a participé à la sortie mycologique qui s'est déroulée le samedi 16 novembre 2013. Cette sortie qui paraissait se dérouler un peu tardivement dans la saison mycologique s'est révélée très riche en diversité selon Daniel LACOMBE Président de la Société Mycologique du Périgord. En effet, cette cueillette a permis de collecter et d'identifier 85 espèces de champignons sur notre commune. A cette occasion, il a pu être mis en évidence la qualité du biotope et la diversité des milieux qui expliquent une telle diversité d'espèces identifiées au cours de cette journée. Cela a été l'occasion d'aborder avec les quelques jeunes présents, l'importance de préserver les milieux faunistiques variés se traduisant par un nombre d'espèces important et de nombreux champignons comestibles. D'autres champignons sans intérêt culinaire ont été appréciés pour leurs formes, couleurs, parfums et goûts. Effectivement, pour classer certains champignons en plus d'une analyse morphologique, il a fallu faire appel à tous les sens en relevant des parfums de farine, rave, soufre, miel... ou des saveurs pimentées, épicées...

Grâce à la participation d'un grand nombre de membres de la SMP, les néophytes ont pu bénéficier de conseils très enrichissants. Cela a également permis de découvrir la relation en les champignons et le milieu dans lequel ils se multiplient, le tout agrémenté d'anecdotes, d'expériences en autre culinaire.

Enfin quelques champignons, une petite dizaine, allant de faiblement toxiques à mortels ont pu être identifiés avec certitude. Ceci est l'occasion de rappeler aux chercheurs de champignons, que l'identification des champignons est une discipline rigoureuse qui requière un minimum d'expérience.



Compte tenu de cette formidable cueillette les organisateurs ont prévu d'organiser une nouvelle sortie le 11 octobre 2014 en espérant des conditions climatiques plus favorables que cette saison.

Cette animation étant entièrement gratuite, tous les bénévoles de la Société Mycologique du Périgord sont vivement remerciés pour leurs compétences.

S.M.P.

Président : Daniel LACOMBE, 28 rue Eugène Le Roy, 24400 - MUSSIDAN
Tél : 06 83 37 26 30 - courriel : daniel.lacombe6@orange.fr



Laccaire améthyste (nom latin : *laccaria amethystina*) cueillit lors de la sortie.



Etude toponymique à Condat sur Vézère

Très prochainement, Condat animations en collaboration avec l'Institut d'Etudes Occitane (Novelum) réalisera une étude toponymique sur la commune de Condat.

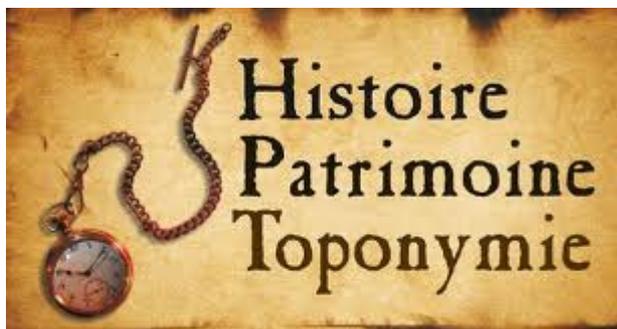
A ce titre, **nous recherchons des volontaires** pour effectuer des recherches et prendre part aux études qui seront menées sur la commune de Condat sur Vézère. Le fruit d'études passées (Marsac, Chancelade, La Chapelle-Gonaguet, St-Léon-sur-l'Isle, Antonne, Aubas...) a pu être réinvesti pour des applications très concrètes (site Internet municipal, signalisation, chemins de randonnée, visites touristiques guidées, projet pédagogique à l'école primaire,...).

Les noms de lieux (ou toponymes) constituent une composante essentielle de l'identité occitane du Périgord ; leur étymologie nous offre également un témoignage historique d'une grande richesse et nous enseigne sur de multiples facettes de notre patrimoine naturel et culturel.

L'objectif des études toponymiques menées par Novelum IEO est de collecter et de restituer la forme occitane des toponymes d'une commune donnée. Cette restitution s'appuie sur une analyse linguistique, historique et étymologique des différents noms de lieux. Elle requiert nécessairement un travail de collecte des formes occitanes orales auprès d'informateurs locaux, ainsi qu'une étude de différentes sources écrites (archives locales, registres paroissiaux, cartes et cadastre anciens,...). Contrairement aux noms de communes, les microtoponymes (c'est-à-dire les noms de village, lieu-dit, écart, quartier ou rue) ne disposent pas d'une orthographe officielle.

Renseignements :06.84.28.58.74.

courriel : condat.animations@orange.fr ou ieo24@ieo-oc.org



[Voir également les liens :](#)

<http://novelum.ieo24.online.fr/>

<http://occitan.blogs.sudouest.fr/noms-de-luocs/>

<http://occitan.blogs.sudouest.fr/album/collecte-toponymique-de-vaunac-et-negrondes/>

<http://la.vezera.over-blog.com/>



100 ans

Nous avons eu le plaisir d'honorer Madame BENETEAU Germaine qui fêtait ses 100 ans ce lundi 07 Octobre 2013.

Entourée de sa fille, ses nombreux petits-enfants et arrière petits-enfants, Madame BENETEAU a été très émue à l'évocation des moments importants de sa longue vie.

Monsieur le Maire lui a remis une composition florable en lui souhaitant un très bon anniversaire de la part de la municipalité.

Félicitations Madame BENETEAU. Vous rejoignez Mesdames VEYSSET et ROUSSEAU dans le club des centenaires de la commune.



Etat civil

Naissances

Abel Camille DELAHAIES BATTEAU né le 14 Juin 2013
Tim GERAUD né le 17 Septembre 2013
Rayan Robert Edward BRIOT né le 28 Octobre 2013
Mélyne GERVÉLAS née le 12 Novembre 2013
Elinda Maria Margaux CONSTANT née le 28 Novembre 2013
Anouk PEYROT née le 1^{er} Décembre 2013
Luckas, Cédric, Auguste, Julien RIVIERE né le 19 Décembre 2013



Mariage

Jacky Serge Dominique GUILLOIS & Delphine Pascale Nicole Marcelle HENON-BRANTHOME le 31 Août 2013



Décès

Germaine Jeanne Léonie LANAUX veuve GAUCHE le 17 Janvier 2013
Raymonde SALON le 21 Janvier 2013
René PRADELOU le 02 Février 2013
Jean-Marie PLAZANET le 23 Février 2013
Jeanne BONNEFOND épouse LACOSTE le 12 Mai 2013
Yvonne Denise LAJUBERTIE veuve REYNAUD le 13 Juin 2013
Marie Rose MEDARD veuve ROY le 15 Juillet 2013
Gilbert FRECHIC le 21 Juillet 2013
Fernande Germaine ALLOGNE veuve CLEMENT le 15 Août 2013
René AUDRERIE le 19 Août 2013
Georges Léon Bernard TEYSSOU le 25 Octobre 2013

